



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PORTO-VECCHIO

N° 20/163/AG

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2020

OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Validation d'un audit organisationnel et d'un audit financier.

L'an deux mille vingt, le vingt et un du mois de décembre à 17 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 11 décembre 2020 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Maire.

Etaient présents : Jean-Christophe ANGELINI ; Michel GIRASCHI ; Emmanuelle GIRASCHI ; Pierre-Olivier MILANINI ; Dumenica VERDONI ; Jacky AGOSTINI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Jean-Claude TAFANI ; Véronique FILIPPI ; Gérard CESARI ; Marie-Luce SAULI ; Didier LORENZINI ; Nathalie MAISETTI ; Vincent GAMBINI ; Grégory SUSINI ; Joseph TAFANI ; Georges MELA ; Florence VALLI.

Absents : Janine ZANNINI ; Paule COLONNA CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Marie-Antoinette FERRACCI ; Claire ROCCA SERRA ; Stéphane CASTELLI ; Nathalie CASTELLI ; Antoine LASTRAJOLI ; Santina FERRACCI ; Petru VESPERINI ; Ange Paul VACCA ; Marie-Antoinette CUCCHI ; Christiane REVEST ; Camille de ROCCA SERRA ; Etienne CESARI.

Avaient donné procuration : Janine ZANNINI à Nathalie MAISETTI ; Paule COLONNA CESARI à Jacky AGOSTINI ; Jeanne STROMBONI à Michel GIRASCHI ; Marie-Antoinette FERRACCI à Didier LORENZINI ; Claire ROCCA SERRA à Marie-Luce SAULI ; Stéphane CASTELLI à Nathalie APOSTOLATOS ; Nathalie CASTELLI à Jean-Claude TAFANI ; Antoine LASTRAJOLI à Gérard CESARI ; Santina FERRACCI à Véronique FILIPPI ; Petru VESPERINI à Vincent GAMBINI ; Ange Paul VACCA à Grégory SUSINI ; Christiane REVEST à Florence VALLI ; Etienne CESARI à Georges MELA.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Grégory SUSINI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Depuis son arrivée en juin 2020 à la Mairie de Porto-Vecchio, la nouvelle équipe municipale a souhaité établir un diagnostic indépendant de la situation financière et organisationnelle de la collectivité afin d'aligner l'organisation avec le projet politique pour lequel elle a été élue.

A cet égard, entre le 05 octobre et le 14 décembre 2020, il a été pris attache avec le cabinet de conseil en organisation *EuroConsulting* et le cabinet de conseil en finance *Deloitte* pour la réalisation d'une prestation intellectuelle commercialisée d'audit organisationnel, via l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP).

1. Les objectifs de l'audit organisationnel étaient les suivants :

- donner une vision étayée de l'organisation, à date, de la collectivité et des activités de ses services,
- identifier les forces et les zones de fragilité de cette organisation,
- élaborer et proposer des scénarios d'organisation cible,
- construire la trajectoire en terme de ressources humaines et la feuille de route opérationnelle associée.

La présentation synthétique des résultats de l'audit organisationnel exposée ce jour en séance du Conseil Municipal se décline selon les étapes suivantes :

- présentation de la méthodologie utilisée durant le diagnostic et des retours à la suite de la tenue des entretiens,
- panorama des services et des activités associées de la Collectivité (cartographie fonctionnelle actuelle & vision des effectifs par Direction),
- constats organisationnels sur l'état actuel de la Commune,
- recommandations et principes directeurs de l'organisation cible issus des constats adossé à une trajectoire RH à maîtriser d'ici la fin de la mandature actuelle,
- définition d'un plan d'action à construire et à engager (gouvernance, gestion des effectifs, pilotage des compétences, conduite du changement).

2. Les objectifs de l'audit financier étaient les suivants :

- dresser une synthèse de la situation financière de la Commune,
- réaliser une étude rétrospective 2014/2019 sur une vue d'ensemble de la situation financière de la commune, les enjeux des sections de fonctionnement et d'investissement, ainsi qu'une vision synthétique des budgets annexes,
- proposer une prospective financière.

La présentation synthétique des résultats de l'audit financier exposée ce jour en séance du Conseil Municipal reprend le même déroulement que les objectifs définis ci-dessus.

Il convient donc de proposer au Conseil Municipal de se prononcer sur la validation de cet audit organisationnel et financier, ses constats et ses recommandations.

Le Conseil Municipal,

Oui le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Affaires Maritimes du 18 décembre 2020,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : d'approuver la présentation et les résultats de l'audit organisationnel et financier ainsi que la détermination des propositions d'actions exposées conformément aux votes ci-après :

1 – Le Conseil Municipal se prononce favorablement, et à l'unanimité des 18 membres présents et 13 membres représentés, sur l'audit organisationnel et les propositions d'actions présentées.

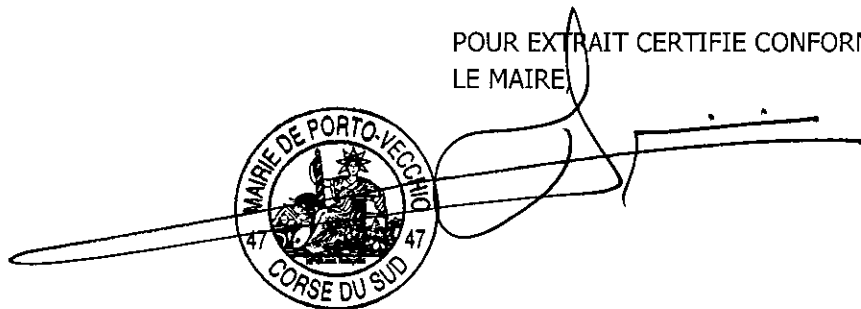
2 – S'agissant de l'audit financier et des propositions d'action présentées, le Conseil Municipal se prononce :

- avec un vote favorable des 15 membres présents et des 11 membres représentés de la majorité,
- et avec une abstention des 3 membres présents et des 2 membres représentés de l'opposition.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
LE MAIRE

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem of a figure on horseback, surrounded by the text 'MAIRIE DE PORTO-VECCHIO' at the top and 'CORSE DU SUD' at the bottom, with the number '47' on either side. The signature is a cursive scribble that extends across the seal and to the right.